

## **Label pays d'art et d'histoire, construction de la candidature : Etat au 3 mars 2020.**

### **Le choix des thématiques patrimoniales :**

Les thématiques patrimoniales retenues pour la candidature du territoire sont issues de celles validées en 2008 par le Pays, reprises par le PETR dans le cadre de sa stratégie de valorisation du patrimoine.

En concertation avec les services de la DRAC, les plus originaux ont été sélectionnés dans le cadre de la pré-candidature, ils doivent donc obligatoirement figurer dans la candidature.

D'autres aspects de la richesse patrimoniale locale pourront être intégrés en sus et feront l'objet d'un débat dans le cadre du comité de pilotage.

Toutefois, les patrimoines structurant la candidature doivent être accessibles au public, valorisés, mis en sécurité de visite ou de voies d'accès, visibles du domaine public.

### **Les thématiques déjà retenues :**

#### Pour le patrimoine architectural :

-Le patrimoine fortifié médiéval et moderne de la baie d'Aigues-Mortes et de la vallée du Vidourle.

-Le patrimoine protestant, XIXe siècle.

-Le patrimoine républicain, XIXe et XXe siècle.

#### Pour le patrimoine industriel :

-Le sel.

-La source Perrier.

-La viticulture.

- la pêche en mer, volet industriel, organisation et patrimoine en lien.

#### Pour le patrimoine naturel et paysager :

-La zone humide de la baie d'Aigues-Mortes comprenant étangs et littoral. Faune et flore.

-Le patrimoine naturel des garrigues.

-Les acteurs paysagers : les cultures du riz, de la vigne, de l'olivier, l'élevage des taureaux et chevaux de Camargue.

#### Pour le patrimoine culturel immatériel :

-Pratiques sociales : La terre taurine et les pratiques d'élevage et de jeux autour des taureaux et chevaux de Camargue. Les traditions cabanières. Les traditions culinaires. Les pratiques autour de la viticulture.

-Les techniques traditionnelles de pêche : En étangs et en mer.

-Les savoir-faire : La construction vernaculaire (pierre sèche, galets banchés de la Costière, sagne...).

Le boutis, inscrit et labellisé en juin 2019 au Patrimoine Culturel Immatériel français, la sellerie, la charpenterie de marine traditionnelle.

#### Pour le patrimoine mémoriel :

-Les grandes figures, la mémoire et les lieux de mémoire du protestantisme local sur 5 siècles d'histoire.

-Les grandes figures du territoire et les patrimoines tangibles en lien (lieux de mémoire, statues, plaques commémoratives...)